

DIPLÔME D'ÉTAT MONITEUR ÉDUCATEUR Médiateur Social Numérique *Marseille*



www.irts-pacacorse.com

LE METIER DE MONITEUR EDUCATEUR

Le développement de l'usage du numérique dans les services publics et leur dématérialisation a renforcé les difficultés d'accès aux droits des personnes les plus fragilisées, qu'elles soient en situation de handicap, d'exclusion sociale, scolaire ou de précarité économique, ou en difficulté dans les usages informatiques.

Les activités de médiation numérique visent au maintien et au renforcement du lien social et de la prévention des exclusions. Elles émergent dans ce cadre, mobilisant des compétences et savoirs transversaux, mêlant fonctions et outils de la médiation sociale, « de l'aller vers », à des savoirs et connaissances issus du champ du travail social et de l'accompagnement des personnes. Au sein des services, ces activités permettent le plus souvent de soutenir l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des publics dans leurs démarches d'accès aux droits et de maîtrise de l'usage du numérique. Elles renforcent le lien social, les supports à la relation, la relation d'aide, l'accompagnement de chacun.

Parallèlement, les établissements sociaux, médico sociaux ont vu apparaître une évolution des usages et de la pratique du numérique des publics accueillis, enfants, adolescents, jeunes adultes, adultes et une présence croissante « du numérique » comme médias potentiels de la relation éducative et des espaces relationnels. Autant d'activité qui mobilisent un nouvel espace social où l'usage de soi prend des formes et contraintes différentes.

Se doter de compétences nouvelles, pour comprendre, soutenir et faire évoluer les pratiques est devenu un enjeu pour les travailleurs sociaux et les structures qui les emploient : appréhender de nouvelles formes d'accompagnement, faire évoluer l'offre de services et les ressources sur un territoire donné, élargir les réponses aux besoins des personnes accompagnées, faciliter l'accès aux droits, réduire les inégalités

Le moniteur éducateur médiateur social numérique s'inscrit dans cette dynamique. Il est un travailleur social et peut intervenir dans des établissements et contextes différents. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées, relevant du secteur social et médicosocial, assurant une prise en charge collective ou individuelle des publics.

Il développe une compétence propre dans l'usage et les pratiques numériques ; il est un professionnel de la relation éducative et de la relation d'aide. En tant que travailleur social, il intervient dans une démarche éthique, soucieuse de la relation et de la rencontre, et contribue à créer les conditions pour que les enfants, adultes, familles et groupes avec lesquels ils travaillent, aient les moyens d'être acteurs de leur développement. Il veille à mobiliser les ressources, les outils à sa disposition et développe une fonction de médiation spécifique : dans la rencontre individuelle, au sein d'une activité de groupe, au travers de supports spécifiques.

Le moniteur-éducateur médiateur social numérique participe à l'action socioéducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des personnes accueillies.

Quelques soient son contexte et son cadre d'intervention, la relation d'aide et l'accompagnement sont des supports essentiels à son intervention. Il contribue, au sein d'une équipe pluri professionnelle, à l'élaboration d'un accompagnement individualisé ou de projets personnalisés visant à instaurer, restaurer ou préserver l'autonomie ou la citoyenneté des personnes accompagnées.

Il peut aider à la résolution de situations parfois conflictuelles, de façon ponctuelle ou dans la durée ; il développe des compétences relationnelles au sein des services, auprès des personnes accueillies, s'inscrit dans des dynamiques de projets éducatifs et socio éducatifs, contribue à la dynamique institutionnelle et au développement de l'offre de service.

LA FORMATION MONITEUR EDUCATEUR MEDiateur SOCIAL NUMERIQUE

SANCTION DE LA FORMATION

La formation de **Moniteur Educateur** est une formation diplômante sanctionnée par un Diplôme d'Etat de **niveau 4**.

LE CADRE REGLEMENTAIRE

Référence de la certification visée :

- Décret n° 2007-898 du 15 mai 2007 relatif au Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur
- Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de Moniteur Educateur
- Circulaire interministérielle DGAS/4A/2007/436 du 11 décembre 2007 relative aux modalités de formation préparatoires et d'obtention du DEES et du DEME

Référentiels utilisés :

Annexes de l'Arrêté du 20 juin 2007 relatif au Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

- Annexe 1 : Référentiel professionnel
- Annexe 2 : Référentiel de certification
- Annexe 3 : Référentiel de formation
- Annexe 4 : Tableau de dispense et d'allègement de domaine de formation

OBJECTIFS ET ATTENDUS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de permettre aux étudiants et stagiaires d'acquérir l'ensemble des compétences pouvant être attestées par le Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (DEME) leur permettant d'exercer une fonction éducative, une fonction d'animation, de médiation et d'organisation de la vie quotidienne auprès de personnes en difficulté ou en situation de handicap.

Le référentiel de compétences est organisé en 4 domaines de compétences (DC) structurels et fonctionnels :

- ➔ **DC1 - Accompagnement social et éducatif spécialisé**
 - Instaurer une relation
 - Aider à la construction de l'identité et au développement des capacités
 - Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique
 - Animer la vie quotidienne de l'établissement ou du service
 - Concevoir et mener des activités de groupe
- ➔ **DC2 - Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé**
 - Observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives et socioéducatives
 - Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif et/ou social
- ➔ **DC3 - Travail en équipe pluri-professionnelle**
 - S'inscrire dans un travail d'équipe
 - Elaborer, gérer et transmettre de l'information
- ➔ **DC4 - Implication dans les dynamiques institutionnelles**
 - Etablir une relation professionnelle avec les partenaires

- Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet
- Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques

PLANIFICATION

La formation de moniteur éducateur médiateur social numérique est une formation professionnelle, réalisée en alternance. Elle comprend 950 heures de formation théorique et 980 heures de formation pratique réalisée dans des établissements sociaux, médico sociaux et/ou supports à une activité de médiation numérique.

Pour les personnes en « voie directe »		Pour les personnes salariées	
DF1	Accompagnement social et éducatif spécialisé	400 h	400 h
DF2	Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	300 h	300 h
DF3	Travail en équipe pluri professionnelle	125 h	125 h
DF4	Implication dans les dynamiques institutionnelles	125 h	125 h
STAGE		980 h	280 h hors structure employeur

LES EPREUVES DE CERTIFICATION.

<i>Domaines de Formation</i> <i>Diplôme détenu par le candidat</i>	DF1 Accompagnement sociale et éducatif spécialisé	DF 2 Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	DF 3 Travail en équipe pluri-professionnelle	DF 4 Implication dans les dynamiques institutionnelles
DETISF Diplôme d'Etat de Technicien de l'intervention sociale et familiale		Dispense	Allègement	Dispense
BAC PRO Services de proximité et vie locale			<i>Dispense *</i>	Allègement
BAC PRO Services en milieu rural			Dispense	Allègement
BAC PRO Services de proximité et vie locale			Dispense	Allègement
BAC PRO soins et services à la personne			Dispense	Allègement
BEATEP Spécialité activité sociale et vie locale ou BP JEPS animation sociale	Allègement		Dispense	Allègement
DEAVS ou mention complémentaire aide à domicile		Allègement	Allègement	Allègement
Titre professionnel Technicien Médiation Services			Dispense	Dispense
DEAF Diplôme d'Etat d'Assistant Familial			Allègement	
DEAMP Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique	Allègement	Allègement	Allègement	Allègement

* uniquement pour les candidats ayant préparé les secteurs d'activités « activités de soutien et d'aide à l'intégration » et « activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté »

Les candidats qui souhaitent bénéficier d'une dispense ou d'un allègement pourront en faire la demande une fois les résultats des épreuves d'admission prononcés, en envoyant par courrier postal un courrier motivé ainsi que les diplômes et titres permettant cette demande.

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

L'IRTS propose des aménagements matériels et pédagogiques lors des épreuves de sélection et de certification mais aussi tout au long de la formation.

Pour toute information nous vous invitons à vous rapprocher du référent handicap : Séverine MARCHAL à l'adresse mail suivante : severine-marchal@irts-pacacorse.com

TAUX DE REUSSITE AU DIPLOME DEME

2018 : 88 %
2019 : 82 %
2020 : 100 %

L'ACCES A LA FORMATION

VOIES D'ACCES ET COUT DE FORMATION

➤ Formation initiale

« **Etudiant ou voie directe** » : formation gratuite subventionnée par le Conseil Régional SUD, ouverte aux personnes en continuité de parcours scolaire ou aux demandeurs d'emploi. Cette formation n'ouvre pas droit à une rémunération.

Les candidats relevant de ce statut sont soumis à une sélection par quota : **15** places sur Digne les Bains.

➤ Formation continue

« **Stagiaire ou cours d'emploi** » : formation ouverte aux personnes salariées dont l'employeur ou un opérateur de compétences (OPCO Santé, Transition Pro) finance l'intégralité du coût de la formation, soit **11400€**.

Les candidats relevant de ce statut sont soumis à un « examen » et doivent avoir à minima 10/20 aux épreuves pour être admis.

➤ Coût des épreuves de sélection

Formation continue : **125€** ou **85€ de frais de sélection pour les personnes dispensées de l'épreuve écrite.**

Formation initiale : Epreuves d'entrée financées par le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur.

➤ Lieu de formation

IRTS PACA et CORSE
10 avenue Alexandre Ansaldi
13014 Marseille

✖ Conditions d'admission

Pour entrer en formation, les stagiaires doivent remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- Réussir l'épreuve écrite d'admissibilité ou être titulaire d'un diplôme permettant une dispense de cette dernière :
 - Diplôme ou certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV
 - Baccalauréat ou diplôme européen ou étranger réglementairement admis en dispense du baccalauréat
 - DETISF
 - Bac Pro « Services de proximité et vie locale »
 - Bac Pro « Services en milieu rural »
 - BAC PRO Services de proximité et vie locale
 - BAC PRO Accompagnement, soins et services à la personne
 - Titre Professionnel Technicien médiation services
 - BEATEP spécialité « Activité sociale et vie locale »
 - BP JEPS « Animation sociale »
 - DEAVS
 - Mention complémentaire d'aide à domicile
 - DEAF
 - DEAMP
- Réussir l'épreuve orale d'admission
- Présenter dans les délais impartis, un dossier d'inscription finalisé conforme et complet
- Posséder les prérequis d'un usage de l'outil numérique (pratique, connaissance technique - blogs, réseaux sociaux..., expériences professionnelles liées à la médiation numérique, etc...)

Complément pour les candidats salariés :

- Avoir obtenu l'autorisation de l'établissement employeur
- Justifier d'un financement qui couvre la totalité de la formation

✖ Les épreuves d'admission

Les épreuves d'admission comprennent une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission :

- L'épreuve écrite d'admissibilité permet à l'établissement de formation de vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite (construction, argumentation) des candidats.
 - Type d'épreuve : expression écrite sur un sujet relatif aux enjeux et usages du numérique
 - Durée : 2 heures
 - Critères de correction : orthographe, qualité de l'expression écrite, organisation des idées, capacité à se centrer sur le sujet, absence de redondance, niveau de réflexion et d'argumentation.
 - Correcteurs : formateurs et/ou professionnels.
 - Notation sur 20.

- L'épreuve orale d'admission permet à l'établissement de formation d'apprécier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession, compte tenu des publics pris en charge, du contexte de l'intervention ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement.
 - Type d'épreuve : entretien
 - Durée : 30 minutes
 - Critères de sélection : motivation, autonomie, curiosité active, itinéraire personnel, capacités relationnelles et d'adaptation, prérequis quant à l'usage du numérique.
 - Correcteurs : professionnels de l'éducation spécialisée, médiateurs numériques et formateurs internes
 - Notation sur 20.

Le règlement d'admission de l'établissement de formation précise les modalités des épreuves ainsi que la durée de validité de la sélection. Il est communiqué au candidat conformément à l'article R. 451-2 du code de l'action sociale et des familles.

INSCRIPTIONS POUR UNE ENTREE EN FORMATION

Dossier d'inscription à télécharger sur le site Internet de l'IRTS PACA et Corse

www.irts-pacacorse.com

Pour toute information
IRTS PACA et Corse - Problématiques de la dépendance
10 avenue Alexandre Ansaldi
CS 30003
13311 MARSEILLE CEDEX 14

Standard : 04.91.67.13.00

Assistante administrative : sophie-colomban@irts-pacacorse.com / Tél. : 04.91.67.13.11